



Apprentissage

Qualifier pour développer,
innover pour réussir

Lieu de la formation : Antenne de La Ciotat

Centre Louis Benet
270 rue La Pérouse 13600 La Ciotat
accueil@cfbt-asso.com
tél. 04 42 08 48 30/ fax 04 42 71 84 43

Responsable de la formation : Christine BOUVOT
christine.bouvot@cfbt-asso.com

➤ Brevet Professionnel Coiffure

Diplôme national de niveau IV permettant d'acquérir les techniques et compétences attendues d'un professionnel qualifié de la coiffure.

➤ QUALIFIER

Présentation générale

Le BP Coiffure forme des techniciens capables de maîtriser les différentes techniques relatives à l'hygiène, à l'utilisation des produits, à la coupe, au coiffage, aux nouvelles tendances... du domaine de la coiffure.

Contenu et organisation de la formation

La formation s'étend sur 2 ans et comprend 800 heures d'enseignements au CFA, en alternance avec les temps de travail au sein de l'entreprise d'accueil agréée pour former des apprentis.

Enseignements

- Expression et connaissance du monde
- Création, couleur, coupe et coiffage
- Modification durable de la coupe
- Coiffure événementielle
- Coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Mobilisation des connaissances scientifiques, techniques et réglementaires dans une situation professionnelle
- Gestion de l'entreprise
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche en arts appliqués au service de la création d'une coiffure

➤ DÉVELOPPER

Objectifs du diplôme

Offrir une solide formation en coiffure afin de permettre au diplômé d'entrer rapidement dans la vie active en tant qu'employé qualifié.

Compétences à acquérir

Le titulaire du diplôme doit être capable de

- Maîtriser les techniques, les connaissances technologiques, et l'utilisation des différents matériels ; la réglementation professionnelle et les normes d'hygiène et de sécurité ; les notions de gestion et de vente nécessaires à l'exploitation d'un salon de coiffure.
- Faire preuve de créativité et d'ouverture d'esprit, qualités indispensables pour s'adapter aux évolutions de la mode.
- Diagnostiquer.
- Concevoir et Mettre en œuvre.

➤ INNOVER

Un établissement où les apprenants sont acteurs de la vie du centre et prennent part à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Un établissement où les apprenants sont à l'initiative des projets socio-éducatifs et co-rédigent les chartes de vie collective, pour le bon usage des ressources informatiques et d'engagement pour un développement durable et solidaire.

Un établissement engagé dans la transition numérique au service de la pédagogie et des apprenants.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Parcours de formation individualisé.
- Aucune sélection à l'entrée et un accompagnement pour accéder à la réussite.
- Enseignement personnalisé en fonction des besoins de chaque apprenant.
- Suivi individualisé de la formation par l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation) : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives.
- Temps de régulation collective et individuelle permettant à chaque apprenant de prendre du recul et d'analyser son parcours.

Un lien permanent CFA-apprenti-entreprise

- Livret de liaison pédagogique entre le CFA et l'entreprise, utilisé par l'apprenti, le formateur et le maître d'apprentissage.
- Visites en entreprise de l'équipe pédagogique (formateurs et responsable de la formation).
- Rencontre avec les maîtres d'apprentissage en début de cycle, puis en cours de formation.
- Mobilisation d'un réseau d'entreprises d'accueil.

Des démarches administratives accompagnées

Les coordonnateurs relations entreprises et les formateurs :

- mettent en contact les employeurs et les candidats-apprentis,
- accompagnent les employeurs dans leurs démarches administratives.

➤ RÉUSSIR

Notre centre prend en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents filières.

Débouchés du diplôme

- Employé qualifié dans un salon, coiffeur, coiffeur-visagiste, indépendant, dans un salon ou à domicile.
- Le titulaire du BP Coiffure, professionnel hautement qualifié, met son sens esthétique et ses compétences en matière de coupe et de soins au service de sa clientèle. Le changement de coupe de cheveux, de style ou de couleur ne s'improvise pas. Le travail du coiffeur visagiste nécessite une étude des traits du visage, de la personnalité ainsi que de la silhouette du client.
- Il doit pouvoir prendre des initiatives, effectuer des diagnostics, assurer la gestion du matériel, des produits et des personnes, organiser le travail d'une équipe et appliquer la législation relative à la profession.
- A ce niveau de responsabilité, le métier exige, outre la compétence technique et la résistance physique, un sens commercial affirmé.

Entreprises concernées

Salons de coiffure, instituts de beauté.

Perspectives

- Ouvrir son propre salon (création d'entreprise sous divers statuts juridique : SARL, EURL, EI...) ou exercer la fonction de gérant technique d'un salon de coiffure : sous condition d'être titulaire du BP Coiffure puis de faire obligatoirement un stage de deux semaines de gestion ou de poursuivre le cursus avec le Brevet de Maîtrise (titre administré par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat).
- Devenir maître d'apprentissage : trois années d'expérience sont nécessaires après l'obtention du BP Coiffure.

➤ **Cette formation bénéficie du soutien du Conseil Régional**

